

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire :

Le Mardi 21 septembre 2021 **à 19H00**
Salle Chartreuse à La Jacobelle
En présentiel

Pour des raisons de force majeure liées à la crise sanitaire, il est décidé de modifier le lieu du conseil municipal en le transportant salle Chartreuse à La Jacobelle ; **pour les mêmes raisons, la séance se tiendra avec un public restreint à 7 personnes.**

ORDRE DU JOUR

- 1) Litige éclairage public : autorisation de signature d'un protocole d'accord transactionnel
- 2) Autorisation de signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les communes de Jacob-Bellecombette et Chambéry pour les travaux d'aménagement de voirie du chemin de Jacob
- 3) Modification du règlement intérieur des accueils municipaux
- 4) Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation
- 5) Centre de Gestion de la Savoie : contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires (2022-2025)
- 6) Décision modificative n°1 : écritures budgétaires concernant l'achat de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- 7) Questions diverses

Brigitte BOCHATON
Maire


